



H.B. 30 Ice Machine Cleaner

H-316, H-301

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date de révision: 30/06/2021 Remplace la fiche: 23/07/2018

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : H.B. 30 Ice Machine Cleaner
Code du produit : H-316, H-301

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : nettoyeur de machine à glace commerciale

1.3. Fournisseur

Distributeur

Hydro-Balance Corporation
Lewisville, TX - USA
T 972-394-9422, 800-527-5166 - F 972-394-6755
Info@HydroBalance.com - www.HydroBalance.com

Fabricant

North American Research Corporation
519 Huffines Blvd., Lewisville, TX 75056
Boîte postale 1318, Lewisville, TX 75067
- USA
T 972-492-1800, 800-527-7520 - F 972-394-6755
Info@narcochem.com - www.narcochem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique Appelez le Infotrac 24h/24, 7j/7
Pour les États-Unis et le Canada : 1-800-535-5053
Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada : 1-352-323-3500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Corrosif pour les métaux, catégorie 1	H290	Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

Danger

Mentions de danger (GHS US) :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (GHS US) :

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols.
P264 - Se laver le visage, les mains, toute peau exposée soigneusement après manipulation.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage, des gants de protection, des vêtements de protection.

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P301+P330+P331 - En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 - En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir section 4 de cette FDS, les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P405 - Garder sous clef.
P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers non classés

Autres dangers non classés : Mélanger avec de l'eau seulement. Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques. Au contact de l'aluminium, la corrosion peut se produire et générer de l'hydrogène gazeux hautement inflammable.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
Acide phosphorique	N° CAS: 7664-38-2	30 – 40	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318
acide citrique	N° CAS: 77-92-9	1 – 5	Skin Corr. 1, H314 Eye Dam. 1, H318

Si l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact d'un ingrédient n'est pas spécifié, l'information a été retenue comme un secret commercial.
Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les brouillards, aérosols. Pour usage commercial et industriel seulement par des professionnels formés dans le domaine de la HVACR. Ne pas pulvériser sur les connexions électriques. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Tenir hors de portée des enfants. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger le conteneur contre les dommages physiques. Astuce: Pour le stockage sur un camion de service, placez le récipient dans un seau en plastique et immobilisez le seau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Pas d'informations complémentaires disponibles

acide citrique (77-92-9)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Acide phosphorique (7664-38-2)

USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Phosphoric acid
ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³
ACGIH OEL STEL	3 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2021

USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Phosphoric acid
OSHA PEL (TWA) [1]	1 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Vert
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 1
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ≈ 260 °F
Point d'éclair	: Non inflammable
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,11
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Bases fortes. Sulfites. Métaux. Au contact de l'aluminium, la corrosion peut se produire et générer de l'hydrogène gazeux hautement inflammable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

acide citrique (77-92-9)

DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
ETA US (voie orale)	5400 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.
pH: 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
pH: 1
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

acide citrique (77-92-9)

CL50 - Poisson [1]	440 – 760 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 48 h, Leuciscus idus, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
--------------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

acide citrique (77-92-9)

Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,42 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,728 g O ₂ /g substance
DThO	0,686 g O ₂ /g substance

Acide phosphorique (7664-38-2)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: non applicable.
------------------------------	-----------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acide citrique (77-92-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 – -1,55 (Experimental value)
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

Acide phosphorique (7664-38-2)

Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée de test de composant (s) disponible.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

acide citrique (77-92-9)

Tension superficielle	No data available in the literature
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

Acide phosphorique (7664-38-2)

Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
----------------	--------------------------

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

n° DOT NA : UN1805

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : UN1805, PHOSPHORIC ACID SOLUTION, 8, III (LIMITED QUANTITY)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 8 (LTD QTY)
Étiquettes de danger (DOT) : 8, LTD QTY



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Règlement du transport (DOT) : Quantité limitée: Pour les emballages intérieurs ne dépassant pas 5,0 L (1,3 gallon) et les emballages ne dépassant pas 30 kg (66 livres) de poids brut. Entièrement réglementé: Pour les emballages de plus de 5,0 L (1,3 gallon). Le colis d'usine ne convient pas au transport aérien.

N° ONU (DOT) : UN1805

Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 154

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

acide citrique	N° CAS 77-92-9	1 – 5%
Acide phosphorique	N° CAS 7664-38-2	30 – 40%

Acide phosphorique (7664-38-2)

CERCLA RQ 5000 lb

15.2. Réglementations internationales

CANADA

acide citrique (77-92-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Acide phosphorique (7664-38-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

H.B. 30 Ice Machine Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

Composant	Réglementations nationales ou locales
Acide phosphorique(7664-38-2)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Ville de New York - Liste « Right to Know » des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

RUBRIQUE 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 06/30/2021

Textes complet des phrases H	
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

AVIS: Ce document a été préparé à l'aide de données provenant de sources considérées comme techniquement fiables. Il ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des informations contenues dans. Les conditions réelles d'utilisation et de manipulation sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit pour un usage particulier et de se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques, provinciales et locales.